Sentiments et comportements linguistiques

La représentation de la langue française en tant que langue de scolarisation en Côte-d'Ivoire Résultats provisoires

Isabelle Varoqueaux-Drevon*

Partant de l'hypothèse que les sentiments à l'égard des langues influent probablement sur les compétences des locuteurs et réciproquement, une analyse approfondie du statut « affectif » de diverses langues devrait faire partie intégrante de l'étude des situations sociolinguistiques et constituer un outil efficace de planification linguistique et scolaire.

Il convient de partir des différentes définitions de la compétence linguistique, d'en analyser le fond et d'en saisir les connotations sociales, culturelles et politiques... Après avoir cerné « la » définition « universelle » du terme, nous devons nous pencher sur les variantes individuelles et sur la signification, la représentation et les répercussions de ces variantes. En effet, il est nécessaire d'identifier les facteurs sociaux, culturels qui infléchissent la compétence et les normes linguistiques afin d'appréhender la subjectivité inhérente aux déclarations des divers segments de la population étudiée.

Après avoir identifié ces multiples définitions de la compétence, il convient de s'interroger sur les diverses possibilités de mesurer cellesci. Nous évoquons alors les catégories retenues pour évaluer la compétence linguistique (lexique, syntaxe, accent...) et les critères utilisés pour mesurer sa qualité.

Nous pouvons ensuite proposer une analyse des variations correspondantes et apprécier leurs conséquences dans l'intercommunication.

Dans un deuxième temps, il faut définir le sentiment linguistique à travers ce qu'une langue peut impliquer ou susciter comme émotions, impressions et réactions individuelles et collectives. Nous devons alors

^{*} Orstom, 209-213, rue La Fayette 75480 Paris cedex 10.

distinguer ce qui peut être individuel de ce qui est un phénomène de société, en déceler les origines, les diversités et les liens avec l'expérience avant d'en déterminer l'impact éventuel sur la production langagière.

C'est à partir de ces définitions et de cette réflexion seulement que nous pouvons étudier les inter-relations entre sentiments et compétences et notamment découvrir le sens de ces interactions : qu'est-ce qui agit sur quoi et de quelle façon ? En effet, s'il semble évident que les sentiments qu'un locuteur va éprouver pour une langue influent sur ses productions langagières, il convient de s'interroger en retour sur l'effet qu'exerce le niveau de compétence sur les sentiments à l'égard de cette langue. Une des grandes difficultés concerne l'identification de l'influence relative de chacun des paramètres sur les variations linguistiques, comme de leur combinaison, car on doit tenir compte de l'organisation que ces relations que l'on peut nommer « intra-facteurs » avant d'analyser leur rôle sur les sentiments et (ou) sur la compétence.

Ainsi, on peut concevoir divers schémas a priori:

- plusieurs paramètres agissent de manière indépendante sur le phénomène étudié ;
- les paramètres peuvent être intermédiaires, modifiés par un premier paramètre ; ils auraient alors une influence « faussée » à l'origine sur le phénomène étudié (plusieurs intermédiaires successifs étant envisageables) ;
- divers paramètres ont une influence réciproque les uns sur les autres avant d'intervenir sur notre phénomène.

Après avoir étudié l'organisation de ces interactions « périphériques » éventuelles, on peut analyser plus précisément les relations qui existent entre sentiments linguistiques et comportements (compétences) langagiers. L'analyse de l'interaction entre sentiments et compétences linguistiques bénéficie d'une richesse supplémentaire quand elle porte sur une population plurilingue, puisque aux variations interindividuelles s'ajoutent des variations dans le statut et la variété des langues.

La situation sociolinguistique de la Côte-d'Ivoire présente un intérêt tout particulier de par son plurilinguisme et le statut propre à la langue française, seule langue officielle, administrative, scolaire et, de plus, langue véhiculaire parmi d'autres. Ce travail sur la représentation sociale, culturelle et psychologique du français se trouve justifié par l'évolution locale de cette langue (morphologie, syntaxe, lexique). Il débouche également sur l'analyse des politiques et planifications linguistiques et éducatives des différents pays d'Afrique francophone.

On s'est servi d'un questionnaire et d'enregistrements présentés dans différents établissements scolaires de Bouaké, ville du centre de la Côte-

d'Ivoire (Abidjan présentant les caractéristiques d'une mégalopole que l'on ne désirait pas aborder dans ce travail).

Le questionnaire (en annexe), établi en France, fut testé lors d'une préenquête auprès d'un large public local (marché, rues, etc.). Ainsi modifié, il fut présenté entre le 15 août et le 15 décembre 1991 à plus de 1000 élèves des classes de troisième des établissements publics et privés de la ville. Il devait donc permettre d'observer les variations systématiques dans le comportement linguistique d'un groupe d'élèves de même niveau scolaire.

Le questionnaire comprend une *Carte d'identité linguistique* regroupant différents paramètres susceptibles d'influencer les *attitudes linguistiques* de ces jeunes élèves (interlocuteurs, contextes d'utilisation, religion, langues en présence, sexe, etc.) et un *Questionnaire* qui tente de collecter les *sentiments linguistiques*. On obtient alors :

- une mesure subjective du niveau que les élèves ont jugé devoir et (ou) pouvoir s'attribuer en français et dans leur langue maternelle;
- une évaluation des sentiments individuels et (ou) collectifs portés à la langue française et à d'autres langues, des sensations qu'elles provoquent, des impressions et des réactions qu'elles suscitent.

L'analyse des associations choisies (langue-couleur, langue-adjectif...) et du symbolisme inhérent à ces variables propose une sorte de vérification des relations que les jeunes Ivoiriens déclarent établir avec la langue.

Dans la troisième partie du questionnaire, on cherche à identifier les notions de plaisir, de satisfaction, de convenance et les implications sociales et professionnelles propres à l'usage de la langue française en Côte-d'Ivoire.

Afin de pouvoir comparer les auto-évaluations et le niveau « effectif » des élèves, on a effectué une trentaine d'entretiens auprès du même public. Semi-directives, ces interviews reprenant et élargissant les thèmes du questionnaire engendrent avant tout un corpus de productions langagières spontanées dont il est possible d'observer la syntaxe, le lexique, etc. pour identifier les caractéristiques les plus significatives du français de Côte-d'Ivoire. Mais ils contiennent aussi un discours métalinguistique se prêtant à l'analyse. À ce stade du dépouillement, on peut déjà retenir des interprétations parfois inattendues et des explications nouvelles, qui ouvriront des horizons supplémentaires pour l'analyse globale. Le contenu des déclarations et l'analyse de la forme constituent donc la base de cette étude.

Tous les traitements informatiques n'étant pas achevés, les premiers résultats présentés ici ne proposent qu'une analyse provisoire.

Néanmoins, ce qui en ressort semble indiquer que les sentiments à l'égard de la langue française sont positifs (on ne trouve pas de réaction de rejet, de mépris...). On peut également observer que les compétences linguistiques en français semblent satisfaisantes pour une majorité des élèves interrogés (il ne s'agit, je le rappelle, que d'auto-évaluations, des vérifications de la qualité du discours étant actuellement en cours avec les entretiens effectués auprès du même public).

Les langues africaines en présence ne semblent pas souffrir de la « cote d'amour » dont bénéficie le français. Mais elles ont aussi leur place dans le cœur de leurs utilisateurs ; le statut et l'usage de chacune sont différents, les sentiments sont distincts, les jeunes Ivoiriens ne rejettent pas non plus leur langue maternelle.

LA LANGUE FRANÇAISE, UNE LANGUE MAÎTRISÉE ?

Nous avons sur le tableau I les résultats subjectifs obtenus avec les questions : « Comment parles-tu le français ? » et « Comment parles-tu ta langue maternelle ? »

	Très bien	Assez bien	Moyen	Mal
Langue française	13,2 %	56,4 %	29,1 %	0,6 %
Langue maternelle	28,9 %	37 %	26,3 %	7,4 %

TABLEAU I
Comment parles-tu...?

« Il faut admettre que notre ignorance en ce qui concerne la véritable nature de la compétence langagière n'aide pas à l'élaboration d'un test valide. Cette compétence est-elle divisible en habiletés distinctes ? Ou au contraire est-elle unitaire, chaque habileté étant inséparable des autres habiletés et contribuant à la compétence totale ? » J. F. HAMERS et M. Blanc nous rappellent ici combien il est difficile d'obtenir une évaluation irréfutable de la compétence langagière. Les nombreux tests « partiels » existants ne peuvent révéler qu'une certaine partie de cette compétence globale. En s'adressant au locuteur, à son sens, à la perception qu'il a de ses capacités communicatives nous prenons le risque de perdre de l'information sur certaines compétences fragmentaires « intra-communicatives » (savoir-faire distincts qui pourraient être écartés volontairement ou involontairement de l'auto-évaluation), nous prenons également le risque d'acquérir des renseignements inexacts. Nous prenons néanmoins, en contrepartie, le pari de réussir à déterminer ce que pourrait comprendre la compétence, d'en déceler une nouvelle définition excluant peut-être certains de ces « savoir-faire distincts », jugés non pertinents par nos collégiens, contrairement à certains critères, tels que l'intercompréhension, l'adaptabilité communicative qui deviennent alors déterminants et privilégiés dans l'évaluation de la compétence.

On peut se demander si la connaissance des règles linguistiques et élocutoires que les élèves se seront sentis obligés de prendre en compte correspond aux normes institutionnelles, scolaires de la correction et du bon usage de la langue habituellement consacrées, et que nous rappellent DUCROT et TODOROV (1972): « Parmi les motivations qui ont pu conduire à décrire les langues, on relève fréquemment le souci de fixer avec précision un bon usage, une correction, en d'autres termes une norme linguistique, qui retiendrait seulement certaines des façons de parler effectivement utilisées, et qui rejetterait les autres comme relâchées, incorrectes, impures ou vulgaires (cette norme peut concerner la prononciation, le choix du vocabulaire, la morphologie ou la syntaxe). » Les aspects énumérés ci-dessus feront l'objet d'une observation et d'une évaluation à travers l'analyse du corpus (dans une thèse préparée à l'université Paris-V).

« Dans les sociétés occidentales, la distinction du bon et du mauvais langage n'est pas moins importante, puisque la possession du bon langage est une des marques des classes sociales dominantes. » Nous devons également garder à l'esprit, dans notre analyse des résultats de ces auto-évaluations, ce marqueur social qu'est le bon usage de la langue signalé ici par DUCROT et TODOROV. Il existe aussi en Afrique, où le fait même de parler le français peut déjà désigner une « supériorité ». Il est alors aisé d'envisager que les jeunes Ivoiriens désireux d'afficher un statut social élevé aient voulu surévaluer leur niveau en français.

Cela dit, nul ne saurait prétendre à une définition exclusive, définitive et universelle de la compétence effective, complète et des diverses possibilités de la percevoir, de la concevoir et de l'évaluer. Ainsi, quand DUCROT et TODOROV nous disent que « [...] la correction d'une époque ne fait souvent que consacrer les incorrections de l'époque précédente », nous ajouterons que la correction d'une communauté (à plus forte raison d'un continent) ne pourrait faire que consacrer les incorrections d'une autre (?). Il conviendrait également de s'interroger sur les corrections individuelles et (ou) collectives tout en considérant que la correction n'est pas la compétence même si elle peut éventuellement en faire partie.

Ces travaux n'ont pas l'ambition de révéler ce qu'est la langue, ils n'ont pas non plus la prétention de proférer ce qu'elle devrait être, mais se contentent d'observer ce qu'elle aura suggéré comme déclarations, inspiré comme réactions.

Une majorité d'élèves s'estime d'un bon niveau, le faible pourcentage de « très bons » élèves s'expliquant par la modestie bien sûr, mais aussi par le sentiment de ne pouvoir maîtriser parfaitement une langue « étrangère » par opposition à la langue maternelle.

En analysant les résultats pour la langue maternelle, on constate que si les jeunes Ivoiriens sont plus nombreux à s'attribuer le meilleur niveau, ils sont plus nombreux aussi à s'estimer de mauvais locuteurs. On notera que les niveaux extrêmes sont plus élevés dans le cas de la langue maternelle. En dépit d'une relation évidente entre les compétences dans les deux langues, on peut vérifier grâce au tableau II que les 74 élèves qui considèrent parler « mal » leur langue maternelle ne sont pas systématiquement ceux qui déclarent parler « mal » le français. Près des trois quarts d'entre eux disent parler assez bien ou même très bien le français. De même, on peut vérifier que 12 élèves qui disent mal parler français ne se disent pas mauvais dans leur langue maternelle.

On peut en déduire que la cohabitation de langues dans le répertoire linguistique des élèves n'a pas d'incidence directe sur les niveaux perçus de compétence des langues maternelles et (ou) du français. On ne peut donc prétendre que le niveau en français que s'attribuent les élèves influe sur le niveau qu'ils déclarent avoir dans leur langue maternelle et réciproquement.

TABLEAU II
Niveaux de compétence en français et dans la langue maternelle

Niveau dans langue maternelle	Total	Très bien	Assez bien	Moyen	Mal	Sans réponse
Niveau en français	1003	290	371	264	74	4
T. bien	132	56	41	23	12	
% horiz.		42,4 %	31,1 %	17,4 %	9,1 %	
% vert.	13,2 %	19,3 %	11,1 %	8,7 %	16,2 %	
A. bien	566	158	212	152	41	3
% horiz.		27,8 %	37,5 %	26,9 %	7,2 %	0,5 %
% vert.	56,4 %	54,5 %	57,1 %	57,6 %	55,4 %	75 %
Moyen	292	69	117	84	21	1
% horiz.	—	23,6 %	40,1 %	28,8 %	7,2 %	0,3 %
% vert.	29,1 %	23,8 %	31,5 %	31,8 %	28,4 %	25 %
Mal	6	1	1	4	-	
% horiz.		16,7 %	16,7 %	66,7 %	-	
% vert.	0,6 %	0,3 %	0,3 %	1,5 %	-	
Sans rép. % horiz. % vert.	7 0,7 %	6 85,7 % 2,1 %		1 14,3 % 0,4 %		

Le travail en cours devrait de la même façon permettre de déceler les influences que d'autres paramètres tels que le genre, la religion, etc. pourraient avoir sur le niveau en français ou dans la langue maternelle ainsi que dans l'interaction entre ces deux variables.

LA LANGUE FRANÇAISE, UNE LANGUE APPRÉCIÉE ?

Avec les choix inhérents aux questions 9 et 10 du questionnaire, nous pouvons aborder les notions de plaisir et de convenance (cette dernière traduisant d'un point de vue pragmatique l'avantage que peut présenter l'emploi d'une des langues entrant dans notre recherche sur les sentiments à l'égard de la langue française).

1* « J'ai moins de plaisir à parler ma langue maternelle que le français »

2* « J'ai plus de plaisir à parler ma langue maternelle que le français » 1° « C'est mieux de parler une langue africaine plutôt que le français » 2° « C'est mieux de parler le français plutôt qu'une langue africaine »

On notera dans un premier temps que si le « plaisir » semble partagé équitablement entre les amateurs du français et ceux de la langue maternelle, la convenance s'oriente en majorité vers les avantages que présente la langue française.

TOTAL Moins de plaisir Plus de plaisir Sans lang, maternelle lang, maternelle réponse 495 TOTAL 1003 507 50,5 % 49,4 % 0.1 % 125 223 349 1 Mieux une lang. africaine 35.8 % 63,9 % 0,3 % 34,8 % 24,7 % 45,1 % 272 381 Moins bien une 653 41,7 % 58,3 % lang. africaine 75,1 % 65,1 % 54,9 % Sans réponse 1 1 0,2 % 0.1 %

TABLEAU III
Le plaisir et la convenance de parler une langue africaine

Plaisir, convenance... des sensations ; la difficulté de ce type d'analyse découle de la complexité, de la diversité du sentiment. Comment le cerner, l'appréhender, en avoir une description générale quand on le sait si personnel ? En donner une interprétation explicite en partant de la perception implicite qu'il évoque...

Sa signification paraît bien établie, nous dit Maisonneuve (1984): « [...] il désigne ces états intérieurs, souvent intenses, mais difficiles à exprimer, que chacun est amené à éprouver selon les circonstances de la vie ». En tentant d'extérioriser ce que peuvent éprouver ces jeunes Ivoiriens à l'égard de la langue, nous cherchons à détecter ce que cela pourrait avoir comme action sur leurs productions langagières et (ou) réciproquement. Ici, l'étude des sentiments négatifs, positifs mais aussi intermédiaires et excentriques (périphériques) devrait nous apporter des renseignements sur les « circonstances » sociolinguistiques qui les provoquent. De la même façon, en ayant connaissance de ces circonstances, il serait alors possible de démasquer le caractère des sentiments linguistiques impliqués par ce phénomène. C'est à Malebranche que revient le mérite d'avoir dégagé le caractère irréductiblement subjectif du sentiment ; d'avoir montré son importance dans la notion de sujet et d'individu; le sentiment est à la racine de toute conscience... Et c'est à cette conscience « originelle » non encore déclarée mais potentiellement signifiante que nous nous intéressons. Nous pouvons espérer prouver que le sentiment est une des facettes, mal connue, de la compétence, que, tout subjectif qu'il soit, il devra être considéré comme un élément de l'analyse comportementale indissociable et inévitable dans l'étude des tenants et des aboutissants de la compétence (la « compétence linguistique sentimentale » se traduisant ici comme la capacité. le degré d'intervention de ses propres sentiments dans l'utilisation de la langue, les aptitudes langagières).

Quand MAISONNEUVE nous informe que « [...] le sentiment désigne une attitude individuelle en face de problèmes qui ne sont pas spécifiquement " sentimentaux ", mais intellectuels, pratiques, sociaux ou moraux », ne pourrions-nous pas alors traiter le sentiment comme un signal, comme un détecteur dans le domaine de la sociolinguistique comme dans d'autres domaines ?

Les résultats exposés dans le tableau III ne sont qu'une partie infime et simplifiée de cette recherche.

Cependant, reprenant Leibniz, nous pouvons penser que « tout sentiment est la perception confuse d'une vérité » et nous pouvons donc accepter charitablement que le début des recherches de cette vérité en sociolinguistique puisse être une véritable confusion!

On voit ici que trois quarts seulement des 507 élèves ayant plus de plaisir à parler le français considèrent que cela « convient mieux » de parler cette langue. Le reste des jeunes Ivoiriens auraient le désir de protéger leurs langues maternelles. Même les amateurs de la langue française considèrent comme « obligatoire » d'utiliser les langues africaines pour obéir à la « loi » traditionnelle et sauvegarder l'identité linguistique. Mais les sentent-ils menacées, ou est-ce un réflexe culturel ? Parmi la moitié d'élèves ayant plus de plaisir à parler leur langue maternelle (495), un peu plus de la moitié (54,9 %) considèrent qu'il est mieux de parler en français. Nous voyons ici apparaître l'usage du français comme un passage obligatoire à une quelconque promotion sociale, une nécessité pour une certaine reconnaissance tant professionnelle que sociale.

À ce stade de l'analyse, le tableau III laisse présager :

- une appréciation positive de la langue française en tant qu'outil de communication pour une majorité d'élèves ;
- une réelle appropriation affective du français pour certains même si 84 % des élèves n'accordent pas la « nationalité » ivoirienne à la langue française (réponse à la question n° 15 du questionnaire).

LA LANGUE FRANÇAISE, UNE LANGUE ADAPTÉE ?

TABLEAU IV

Choix d'une langue africaine pour l'enseignement et compétence en français

Niveau en français	Total	OUI	NON
Total	1003	227	776
% horiz.	_	22,6 %	<i>77,</i> 4 %
% vert.	_	_	
T. Bien	132	21	111
% horiz.	_	15,9 %	84,1 %
% vert.	13,2 %	9,3 %	14,3 %
A. Bien	566	122	444
% horiz.		21,6 %	78,4 %
% vert.	56,4 %	53,7 %	57,2 %
Moyen	292	79	213
% horiz.	_	27,1 %	72,9 %
% vert.	29,1 %	34,8 %	27,4 %
Mal	6	2	4
% horiz.		33,3 %	66,7 %
% vert.	0,6 %	0,9 %	0,5 %

« Tous les chefs d'État africains sont unanimes à souligner la nécessité politique, sociale et culturelle de l'introduction des langues africaines dans les circuits de l'enseignement officiel. Ce sont les modalités de cette introduction qui diffèrent d'un pays à l'autre, en fonction des données politiques et sociolinguistiques. » Nous ne retrouvons pas chez les collégiens ivoiriens la même unanimité que celle exprimée par les chefs d'État africains dans le livre de DUMONT (1990). Dans les

interviews, ils expliquent à ma demande ce qui les empêche d'envisager la présence des langues africaines à l'école ; ils évoquent :

— premièrement, la difficulté inhérente au choix d'une des langues présentes sur le territoire, dans le cas d'une scolarisation en langue africaine qui ne manquerait pas de favoriser les locuteurs de la langue désignée et d'en faire une ethnie privilégiée (conflits ethniques);

— deuxièmement, l'étonnement, le désintérêt, dans le cas de l'apparition des langues africaines dans le système scolaire. Il semble que les élèves considèrent que la place de leurs langues maternelles ne soit pas à l'école mais à la maison, au marché... Contrairement à l'élite politique et intellectuelle ivoirienne, ils n'envisagent pas une telle transformation et n'en éprouvent ni le besoin, ni l'envie.

Nous pouvons cependant vérifier, à la lecture de cet autre extrait de DUMONT, que les souhaits exprimés par certains, en faveur de l'introduction des langues africaines à l'école, sont loin des faits — rares — de ceux qui agissent concrètement en ce sens.

« Les politiques pédagogiques pratiquées en Afrique sont très diversifiées. Il y a tout d'abord les États où malgré les déclarations d'intention, tout l'enseignement continue à se faire en français. » C'est la cas de la Côte-d'Ivoire, en dépit de quelques expérimentations éducatives en sénoufo dans le nord du pays qui n'ont jamais abouti. Devrions-nous donc penser que les réticences des jeunes Ivoiriens envers de tels projets s'accordent avec les « négligences » en matière de politique linguistique de leurs dirigeants ?

Pour quelles raisons les élèves rejettent-ils la proposition de voir leurs langues maternelles les suivre à l'école ? Peut-on envisager comme seules explications l'habitude, les rôles spécifiques de chacune, leurs lieux d'intervention irréversiblement désignés?

C. FITOURI (1983) nous présente une expérience réalisée en Tunisie auprès de jeunes élèves ; leur faisant écouter un même texte lu par la même personne en arabe puis en français, il leur demande de choisir l'une des versions, n'ayant pas précisé qu'il s'agit d'un même lecteur.

Ainsi, il nous précise : « ...dans la présente expérience, nous considérons que les choix déterminés par le facteur linguistique sont, en fait, des choix entre l'une ou l'autre culture. Le prestige de la langue, ici, masque en réalité le prestige de la culture, en même temps qu'il l'exprime. » Les jeunes Ivoiriens, comme les jeunes Tunisiens, associentils la langue française à la culture et pourraient-ils voir dans son utilisation scolaire la clé d'un prestige certain, l'intégration à la culture des « toubabous » ou mieux encore un passeport pour la France, pour le mythe toujours aussi actuel ?

Soixante-dix-sept pour cent des élèves ivoiriens refusent l'éventualité de voir une langue africaine remplacer le français en tant que langue

scolaire. Le français conviendrait donc à ces « consommateurs » que sont les jeunes scolarisés. En outre, en termes relatifs, les élèves acceptant la proposition d'une scolarisation en langue africaine ne sont pas ceux s'estimant de mauvais locuteurs en français et qui dans ce cas seraient des élèves s'estimant désavantagés par le français à l'école.

Les interviews et les discussions durant l'enquête avec ces jeunes ont fait apparaître — outre le désir de conserver le français comme langue de scolarisation — qu'une langue africaine à l'école pose un problème d'exclusion. En effet, il y aurait des inégalités entre les élèves dont la langue maternelle serait désignée comme langue scolaire, me disaientils. Cela pourrait entraîner des conflits ethniques, imposer une supériorité ethnique, contrairement au français, langue neutre d'après eux, langue égalitaire.

LA LANGUE FRANÇAISE, UNE LANGUE ADOPTÉE ?

Adoptée, et elle le prouve par l'utilisation qu'en font les élèves interrogés, comme nous le voyons dans le tableau V.

Avec qui as-tu l'habitude de parler en français ? (plusieurs choix possibles).

Avec qui as-tu l'habitude de parler en langue africaine ? (plusieurs choix possibles).

	Parents	Amis	Frères/ sœurs	Commerçant	Enseign.	Inconnus	Autres
Français	54,5 %	95,1 %	79,3 %	72,5 %	91,4 %	80,8 %	68,2 %
Lang.afr.	89,6 %	27,3 %	77,7 %	24,2 %	3,4 %	10,5 %	12,4 %

TABLEAU V Interlocuteurs en français et en langue africaine

« Comprendre réellement les buts profonds, même implicites de l'interlocuteur, aussi bien que savoir ce qu'il mettra derrière nos interventions sont des aspects essentiels dans le cadre de dialogues ». C. BAYLON (1991) nous présente ici les caractères spécifiques et particuliers d'une conversation selon les interlocuteurs en présence ; le message transmis subira des transformations selon le récepteur et l'interprétation qu'il se fera de l'échange ; l'idée première exprimée par l'émetteur pourra être modifiée, tempérée, voire censurée et prendre une signification quelque peu différente du message initial envoyé ; de façon consciente ou inconsciente, l'informateur subit cette influence, cette intervention de l'Autre, de ce qu'il est, du contexte dans lequel ils sont, etc.

Nous pouvons penser que ce choix est déformé par l'objet de la conversation, mais également que l'individu aura une langue attitrée face à tels ou tels interlocuteurs pour des raisons sociales, culturelles, religieuses..., que l'utilisation d'une langue donnée aura déjà une signification pour les acteurs, que cet emploi désigné pourrait obéir à une « loi », enfin que ce choix de langue selon l'interlocuteur peut nous apporter des renseignements sur les rapports avec la langue, sur la représentation dont elle bénéficie.

On notera le « faible » pourcentage qu'obtiennent les parents quant à la langue française, ce qui nous amène à prendre en compte le paramètre de la génération, puisque les frères et sœurs de même langue maternelle (qui n'ont pas recours au français pour des raisons de véhicularité) sont près de 80 % à utiliser cependant le français.

On peut vérifier aussi avec la question n° 13 qu'avec les vieux au village la langue française n'est pratiquement pas utilisée (ici joue en plus la méconnaissance de la langue dans certains cas).

Les conversations familiales (parents-enfants) seraient-elles l'exclusivité des langues africaines ? Nous pouvons voir avec le tableau V que ce n'est pas le cas. Cela dit nous ne manquerons pas de noter que les parents concernés ne bénéficiaient pas, quand ils étaient en âge d'aller à l'école, d'un taux de scolarisation égal à celui de leurs enfants (maintenant 58 % des jeunes Ivoiriens atteignent la 5° année de l'école primaire), ils n'ont donc pas eu les mêmes habitudes linguistiques, la même accoutumance qui fait devenir presque « instinctive », presque « machinale », l'utilisation du français.

Mis à part les enseignants, qui sont des interlocuteurs utilisant exclusivement le français, les autres résultats nous indiquent que toutes les langues en présence semblent cohabiter sur bien des terrains (notamment dans la famille) sans s'exclure. La mixité linguistique fonctionnerait très bien, en témoigne l'apparition de métissages linguistiques tels que le noutchi.

Abou Karamoko (1990) en parle en ces termes: « N'étant pas en majorité alphabétisés, les peuples négro-africains ne peuvent donc pas communiquer en français correct. Il se servent du français pour en faire un pidgin franco-africain du peuple. Cette langue intègre des mots des langues africaines. Ce parler franco-ivoirien est appelé le français de Dago et Toto, ou de Moussa, ou encore le noutchi. Loin d'être un mode d'expression arbitraire ou fantaisiste, le parler franco-ivoirien apparaît comme un type spécifique et nécessaire de langage non sérieux, incongru et grotesque, mais familier, dont l'idéal est cependant d'instaurer un contact libre et familier entre individus égaux dans la vie officielle, bourgeoise.» Nous ajouterons que cette langue connaît un vif succès, particulièrement auprès des adolescents, par son caractère non institutionnel : elle s'oppose au français officiel et à ses normes scolaires, ce qui lui donne un attrait supplémentaire aux yeux des jeunes. De plus,

elle acquiert une fonction d'identification socioculturelle de plus en plus forte. Originaire d'Abidjan, elle tend à se développer vers les villes de province. Sur le plan du contenu, elle se caractérise par un fort taux de références, explicites ou implicites, à la culture traditionnelle et, au niveau de la forme linguistique, par un fort taux d'interférences et d'emprunts de tous ordres.

Les moments et les lieux d'utilisation du français confirment encore que le français ne se cantonne pas dans une sorte de ghetto scolaire mais est utilisé librement dans divers contextes, sans pour cela signifier que les langues africaines en soient rejetées.

Contextes formels		Contextes informels	
à l'école	à la maison	quand tu es sérieux	quand tu t'amuses
96,3 %	71 %	62,6 %	51 %

La véhicularité de la langue française explique ce résultat du tableau VI. Mais comme elle n'est pas l'unique langue largement véhiculaire (présence du dioula), son emploi résulte souvent d'un choix délibéré ; en revanche, l'usage du français est minimisé dans les relations informelles de jeux.

C'est ce choix que l'on va tenter d'expliquer par ce que ressentent les élèves à l'égard de la langue française.

Les adjectifs choisis pour la qualifier nous aident dans cette recherche. Le tableau VII donne les réponses obtenues à la question n° 8 du questionnaire :

TABLEAU VII
Adjectifs associés à la langue française

•	,
doux	65,2 %
solide	20,9 %
lisse	19,8 %
humide	18,6 %
froid	17,9 %
mou	14,7 %
chaud	14,7 %
glacé	9,4 %
piquant	7,3 %
rugueux	7,1 %
sec	3,4 %

On voit que les sensations désagréables n'ont pas fait de scores élevés, bien que les choix soient assez dispersés (mis à part « doux »). La découverte des associations d'adjectifs donnera des résultats complémentaires. On peut, dans l'analyse, considérer entre autres la « représentation climatique » que les jeunes Ivoiriens peuvent avoir de la France pour expliquer ces choix. Cependant, le pourcentage obtenu par l'adjectif « doux » ne semble pas susciter d'ambiguïté quant aux sensations que peut produire la langue française. Nous ne pouvons pas non plus l'expliquer comme une référence à la douce France, cher pays de l'enfance de Charles Trenet; celui-ci n'ayant pas bercé de tant d'insouciance les enfants ivoiriens!

Par l'analyse des interviews, nous tenterons de déterminer à quels aspects de la langue française s'appliquent ces qualificatifs (phonétique, syntaxe, sens...). Là encore, les croisements tels que couleurs/adjectifs/mots peuvent permettre d'affiner un profil « sentimental » de ces locuteurs de la langue française.

De la même façon, les mots proposés correspondant à des sentiments plus ou moins positifs vont permettre de voir si la rancœur ou l'amertume éventuelles à l'égard de la « langue du colon » existent dans l'esprit de cette jeune génération ivoirienne.

Tableau VIII						
Sentiments	associés	à	la	langue	française	

fierté	34 %
sympathie	33.4 %
sérieux	32,3 %
plaisir	27,6 %
gentillesse	19,4 %
sécurité	15,8 %
difficulté	14,8 %
joie	13,9 %
déception	2,5 %
tristesse	2,4 %
haine	2,1 %
mépris	0,8 %

L'analyse des résultats du choix de couleurs et de formes nécessite une étude approfondie du symbolisme (culturel, religieux, social...), actuellement en cours. Cependant on notera un résultat intéressant : le « blanc » pour la langue maternelle a obtenu le plus haut pourcentage avec 25,3 %, la notion de pureté étant peut-être la clef de ce choix.

LA LANGUE FRANÇAISE, UNE LANGUE SPÉCIALISÉE ?

Une hypothèse pourrait naître des résultats du choix d'un verbe (questions n° 6 et n° 7) : « parler » serait, dans le schéma intercommunicatif, la spécificité de la langue française en Côte-d'Ivoire, alors que la langue africaine serait plus généralement la langue de réception de l'information (« entendre », « écouter »). On peut penser que la connaissance extra-scolaire passerait par la langue maternelle comme un outil de transmission. Il n'est pas difficile de présumer que la tradition et la culture africaines, sources de l'identité des jeunes, sont transmises dans leur langue maternelle.

En revanche, on sait qu'ils vont plutôt s'exprimer en français à leur tour avec leurs enfants, et on peut s'interroger sur l'avenir des langues africaines pour les générations à venir. D'ailleurs, on apprend par la question n° 12 que nombreux sont ceux qui parleront français avec leurs enfants : les traditions, la culture africaines seraient alors transmises en français uniquement ? Nous pouvons avancer l'hypothèse que ce paradoxe reflète un phénomène historique : dans une situation de subordination politique autre, ils ne le reproduiront pas.

TABLEAU IX	
Actions associées à l'emploi de différentes	langues

	Français	Langue africaine
parler	62,1 %	38,2 %
écouter	19,4 %	29,6 %
entendre	7 %	17 %
regarder	4,4 %	6,1 %
voir	3,1 %	4,4 %
sentir	2,6 %	2,4 %
toucher	1,1 %	2,1 %

Là encore des croisements supplémentaires vont pouvoir démontrer quels sont ceux qui donnent ces statuts et fonctions particuliers aux langues en présence et quels vecteurs ils s'estiment être.

Ces premiers résultats, s'ils donnent un aperçu de la situation sociolinguistique de la Côte-d'Ivoire, ne sont qu'une ébauche de l'étude des comportements et sentiments à l'égard de la langue française en tant que langue de scolarisation. Tous les résultats ne sont pas exposés ici, et leur interprétation fera l'objet d'une thèse dans le cadre de l'UER de linguistique de Paris-V. Le produit de cette recherche a pour ambition de démontrer la nécessité d'une action sur la représentation, l'image de la langue en complément à une action sur la langue, à plus forte raison quand elle se trouve être l'outil de scolarisation. On peut ainsi envisager ce travail comme une contribution à la lutte contre l'échec scolaire dans les pays d'Afrique francophone, par les propositions qu'il peut offrir aux politiques linguistiques et éducatives en place.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYLON (C.), 1991. Sociolinguistique: Société, langue et discours, Paris, Nathan Université, 303 p.
- DUCROT (O.). TODOROV (T.), 1972. Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, éditions du Seuil, coll. Points, 470 p.
- DUMONT (P.), 1990. Le français langue africaine, Paris, L'Harmattan, 175 p.
- FITOURI (C.), 1983. Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Delachaux et Niestlé SPES, Neuchâtel, Paris, 300 p.
- HAMERS (J.F), BLANC (M.), 1983. Bilingualité et bilinguisme. Psychologie et sciences humaines, Bruxelles, Mardaga, 498 p.
- KARAMOKO (A.), 1990. Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-africaine, nº 10.
- MAISONNEUVE (J.), 1984. Les sentiments. Paris, Presses Universitaires de France (13e édition corrigée, 1993), coll. Que sais-je?, 123 p.
- UNICEF. Données Unesco de 1988 à 1990.

ANNEXES

Carte d'identité linguistique

N° Nom, Prénom : Etablissement : Quartier d'habitation :		Sexe : Religion	1:	
1) Quelle est ta langue	maternelle?			
2) Quelles sont les aut	res langues que	tu parles ?		
3) Comment parles-tu	ta langue mater	nelle ?		
Très bien	Assez bien	Moyen	Mal	
4) Comment parles-tu	le français?			
Très bien	Assez bien	Moyen	Mal	
5) Ton père				
Sa langue maternelle : Les autres langues qu' Sa profession : Son niveau en français	_	Assez bien	Moyen	Mal
6) Ton tuteur				
Sa langue maternelle : Les autres langues qu' Sa profession : Son niveau en français	il parle:	Assez bien	Moyen	Mal
7) Ta mère				
Sa langue maternelle: Les autres langues qu' Sa profession: Son niveau en français	elle parle :	A. Bien	Moyen	Mal
8) Avec qui as-tu l'ha	bitude de parler	en français?		
Parents Amis Frère	es/sœurs Comr	nerçants Enseigna	nts Inconnus	Autres
9) Avec qui as-tu l'ha	bitude de parler	en langue africain	e?	
Parents Amis Frère	es/sœurs Comr	nerçants Enseigna	nts Inconnus	Autres

No

Joie

10) À quel moment parles-tu en français ?

Quand tu es sérieux

Quand tu t'amuses

A l'école

A la maison

:

Gentillesse

11) Quel métier aimerais-tu faire plus tard?

Mépris

Questionnaire

1) En pensant	à la langue française	choisis deux mots dans	la liste suivante
Sérieux	Tristesse	Difficulté	Sympathie
Fierté	Déception	Sécurité	Plaisir

2) Choisis la couleur qui, d'après toi, correspond le mieux à la langue française:

Haine

Blen Vert Noir Rouge Blanc Jaune Orange

3) Choisis la couleur qui, d'après toi, correspond le mieux à ta langue maternelle:

Blen Vert Noir Rouge Blanc Jaune Orange

4) Quelle est la forme qui te fait penser à la langue française :

Carré Triangle Rond

5) Quelle est la forme qui te fait penser à ta langue maternelle :

Carré Triangle Rond

6) Choisis maintenant le verbe qui s'adapte le mieux à la langue française

Ecouter Parler Voir Sentir Toucher Entendre Regarder

7) Choisis le verbe qui s'adapte le mieux à ta langue maternelle :

Toucher Regarder **Ecouter** Parler Voir Sentir Entendre

8) Choisis deux adjectifs qui correspondent le mieux à la langue française dans la liste suivante :

Doux Lisse Solide Chaud Humide Glacé Piquant Mou Sec Rugueux Froid

- 9) Choisis une des deux phrases suivantes :
- I « J'ai moins de plaisir à parler ma langue maternelle que le français »
- II « J'ai plus de plaisir à parler ma langue maternelle que le français »
- 10) Choisis encore entre ces deux phrases:
- I « C'est mieux de parler une langue africaine plutôt que le français »
- II « C'est mieux de parler le français plutôt qu'une langue africaine »
- 11) Est-ce que tu préfèrerais que l'école soit faite en langue africaine ?

OUI NON

- 12) Quelle langue parleras-tu avec tes enfants?
- 13) Quelle langue parles-tu avec les vieux au village?
- 14) Qui a décidé qu'on parlerait français en Côte d'Ivoire à l'école ?

Les Ivoiriens Les Français F. Houphouët-Boigny Le Président français

15) La langue française est-elle une langue africaine?

OUI NON

Pourquoi?

16) Peux-tu me dire ce qu'est un cliché ?

OUI NON

Ecris un exemple:

17) Qu'est-ce que le mot « francophonie » veut dire ?